

**Département de l'Yonne**  
**COMMUNE D'ISLAND**  
**Procès-verbal de la séance du 12 juin 2025**

Convocation : 5 juin 2025

---

L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Madame Paule BUFFY, Maire.

**Nombre de membres**

**en exercice** : 10

**Présents** : 8

**Votants** : 10

**Sont présents** : Paule BUFFY, Karine CORNAVIN, Franceline DELALANDE, Muriel DUHANOT, Frédéric GEENEN, Philippe LE GALL Pascal MILLOT, Jean-Yves MOLLIEX et Aurélie TARDIVON

**Représentés** : Noëlle ROY pouvoir à BUFFY

**Excusés** : /

**Absents** : /

**Secrétaire de séance** : Philippe LE GALL

---

**Objet : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE - 2025 039**

Chaque membre du Conseil Municipal a été destinataire du procès-verbal du Conseil du 20 mai 2025

Le Conseil municipal **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2025.

**Objet : COMPTE-RENDU DES ATTRIBUTIONS DU MAIRE - 2025 040**

Conformément à l'article [L. 2122-22](#) du CGCT, le Maire fait part au Conseil Municipal des attributions qu'elle a exercées.

Il s'agit du mandatement :

1) de la facture de 921.60 € TTC de l'entreprise ROTIEL pour le fauchage des banquettes suite à l'arrêt de travail de l'agent technique.

Le Conseil municipal **A PRIS NOTE** de l'attribution exercée par le maire telle que mentionnée ci-dessus.

**Objet : DESSERTE FORESTIERE - ETUDE DES DEVIS DE REFECTION DU CHEMIN AVEC GESTION DE L'ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES - 2025 041**

La desserte forestière d'ISLAND permet l'accès aux bois communaux de la commune ainsi qu'à la forêt communale de PONTAUBERT.

La décision de sa création a été actée en 2014 sous maîtrise d'œuvre de l'ONF. Une convention entre les deux collectivités a été signée et retrace les modalités en ce qui concerne sa création, son utilisation et son entretien. Il a ainsi été précisé que c'était la commune d'ISLAND qui portait le projet avec une participation de la commune de PONTAUBERT à hauteur de 40 %.

Celle-ci doit faire l'objet d'un entretien. C'est pourquoi le Maire a sollicité trois entreprises pour obtenir des devis. Monsieur LE GALL adjoint en charge des affaires de la forêt, explicite ceux-ci. Il préconise le choix sur la société AIRES Fernando qui a une expérience bien installée en ce qui concerne les routes forestières et qui propose un devis très bien détaillé et complet.

Ce point est soumis au Conseil municipal.

Le Conseil municipal **OPTÉ** pour la proposition de la société AIREs Fernando d'un montant de 11 951.00 € HT soit 14 341.20 € TTC, **PRÉCISE** que les travaux d'entretien seront inscrits en totalité à l'article 61524 du budget COMMUNE, **STIPULE** que la commune sollicitera le remboursement des travaux à hauteur de 40 % TTC de la part de la commune de PONTAUBERT et **AUTORISE** le Maire à signer le devis et tout document afférent à ce dossier.

**Objet : ETUDE DES DEVIS POUR DES TRAVAUX DE MENUISERIE A LA MAIRIE**

Faute de réception de devis complémentaires, ce point est reporté à un prochain conseil.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Animations et exposition**

Une information est faite sur les animations organisées cet été ainsi que sur l'invitation à l'apéritif autour de l'exposition sur le paysage et la transition énergétique dans le Vézélien.

Fin de la séance : 19 h 44